

Entreprises de sécurité privées sous surveillance cantonale... : quand Nestlé ou d'autres confient des missions à des entreprises de sécurité privées, les dérapages peuvent devenir incontrôlables

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2008)**

Heft 1785

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la fourchette des estimations fut un choix politique, celui de Pascal Couchepin et celui de la majorité du parlement. Il permettait d'alléger la cotisation de base et de renoncer à la contribution de solidarité. C'était un choix intéressé, fait il y a cinq ans, chacun, même de courte mémoire, s'en souvient.

Les caisses vides

La défense ne saurait plaider l'erreur occasionnelle, car l'endettement des assurances sociales est généralisé. Ce qui arrive à l'assurance-chômage est identique à ce qui frappe l'assurance-invalidité. Même endettement faramineux, mêmes difficultés politiques à assainir, toujours sous exigence d'une réduction drastique des prestations. La droite, qui hausse au rang de dogme la rigueur budgétaire, se révèle laxiste lorsqu'il s'agit des assurances sociales, laissant

filer sans réagir les déficits. Endettées, ces assurances sont maintenues sous pression: la méthode est cynique. Elle remet en cause le partenariat social.

L'équilibre des sacrifices

Sur le milliard nécessaire au fonctionnement, 530 millions seront obtenus par des réductions de prestations et 460 millions par une hausse des cotisations. Tel serait le «*partage des sacrifices*».

On ne négotiera pas en faisant observer que 530 est plus grand que 460, mais on soulignera en rouge que les recettes supplémentaires correspondent à une hausse de cotisation modeste, 0,2% payée paritairement, alors que la réduction des prestations touche quelque 120'000 assurés, soit sur le montant de leurs indemnités, soit sur leur droit à des prestations.

Equilibre faussé que celui qui balance le plateau de la cotisation paritaire financée par toute la population active avec le plateau de la ressource vitale payée par 120'000 chômeurs.

Rejetés sur l'aide sociale

En resserrant l'accès à l'assurance (durée des cotisations, délai de carence), on touche une population qui, pour des raisons d'âge ou de formation, est plus particulièrement fragile. La tendance, déjà observée avec l'assurance-invalidité, se confirme: rejeter les charges sur l'aide sociale. Ca n'est pas qu'une question budgétaire, savoir qui paie – les assurances sociales ou les cantons et les communes – c'est aussi une question de solidarité entre ceux qui bénéficient d'une situation de fait protégée et ceux qui sont plus exposés.

Entreprises de sécurité privées sous surveillance cantonale...

Quand Nestlé ou d'autres confient des missions à des entreprises de sécurité privées, les dérapages peuvent devenir incontrôlables

Yvette Jaggi (30 juin 2008)

Avec quelques années de retard, on apprend que Nestlé a fait infiltrer des sections d'ATTAC et probablement d'autres associations altermondialistes opposantes à la tenue du G8 sur les bords du Léman en juin 2003. Et que la société exploitant, au nom des sociétés pharmaceutiques bâloises, l'ancienne décharge industrielle de Bonfol, toujours pas assainie, a lancé une taupe,

d'ailleurs vite démasquée, dans les rangs de Greenpeace.

Les espions économiques ne s'intéressent plus seulement aux concurrents de ses commanditaires, des entreprises le plus souvent. Dans les cas plus «*politiques*» en effet, les investigations menées s'étendent aux associations contestataires, aux groupes de pression rivaux,

voire aux administrations et instances dont les options paraissent déterminantes pour la défense des intérêts des mandants.

On assiste à une extension de fait, aux domaines politique et social, de l'activité des entreprises de sécurité privées. Cette évolution rappelle celle de la publicité, qui ne fait plus seulement de la réclame ou de

la promotion commerciale, mais de plus en plus des relations publiques et de la communication, nom générique donné désormais à toute information dûment orientée, tant en fonction de ses différentes catégories de destinataires que par le contenu des messages ciblés.

Outre la diversification des activités dites de sécurité, leur accroissement entraîne une constante et forte augmentation des personnels spécialisés. Ces collaborateurs accomplissent les tâches confiées à leur employeur, soit par les entreprises et autres sociétés privées, soit par l'Etat qui compense ainsi le manque chronique d'effectifs ou les pointes liées à certaines manifestations. Il y a dix ans, on dénombrait en Suisse quelque 250 à 300 entreprises de sécurité privées, dont la plus grande occupait 1500 employés fixes et 3500 à titre accessoire. Selon le rapport du Conseil fédéral, daté du 2 décembre 2005, les six cantons romands comptaient à eux seuls, il y a

trois ans, environ 5800 personnes occupées dans la sécurité privée, soit un millier de plus que dans les corps de police du périmètre concerné. En 2005, le canton de Genève abritait 80 entreprises de sécurité, représentant quelque 2650 employés, et le canton de Vaud 42 entreprises de ce type.

Certes, ces employés accomplissent dans leur très grande majorité des tâches de surveillance, en général parfaitement identifiables, manifestes et voulues telles. Une partie d'entre eux cependant, moins visibles bien sûr, se consacrent à des missions plus discrètes d'espionnage industriel et politique. Et tant pis pour les bavures révélées, elles font moins scandale que les excès de zèle de la puissance publique, dont l'exemple historique, remontant aux années 1970, reste l'observation rapprochée de la Ligue marxiste révolutionnaire suisse (LMR), singulièrement de son Congrès d'Epalinges.

Dans son ouvrage sur *La privatisation de la violence - Mercenaires et sociétés militaires privées au service du marché*, Xavier Renou consacre quelques pages aux «*employés de sociétés de sécurité, nervis et employés de sociétés militaires privées*». L'extrême diversité des missions accomplies et leur accroissement continuels laissent à penser que ces sociétés ont de beaux jours devant elles en Suisse aussi, d'autant que la surveillance de leurs activités demeure de compétence strictement cantonale – échelle tout à fait inadéquate à l'ère de la sécurité privatisée au niveau international. Malgré cette évidence, le Conseil fédéral n'y voit rien à redire dans son rapport précité, se contentant d'«*inviter les cantons à harmoniser leurs législations*». Voilà bien la moindre des mesures nécessaires pour corriger le fédéralisme là où il risque fort d'alimenter une malsaine concurrence intercantonale.

Les inégalités sociales néfastes pour la santé

L'étude d'un chercheur britannique devrait inciter à recentrer le débat sur le coût de la santé

Jean-Daniel Delley (3 juillet 2008)

Si l'on excepte les maladies d'origine génétique, chacun est responsable de sa santé. C'est en tout cas ce que laisse penser les multiples campagnes de prévention qui nous incitent à ne pas fumer, à boire modérément, à manger quotidiennement notre ration

de fruits et légumes, à ne pas négliger l'exercice physique. Et lorsqu'un mal nous affecte, le praticien prescrit un médicament censé remédier au dysfonctionnement biologique qui le provoque.

Richard G. Wilkinson, un

médecin et épidémiologiste britannique, étudie depuis plus de vingt ans les déterminants de la santé et du bien-être. Il conclut que les comportements et les caractéristiques personnels ne sont pas seuls en cause. Santé et bien-être dépendent fortement de